

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite **Date de publication:** SHAB, KABVS - 13.03.2020 **Numéro de publication:** KK03-000013993

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et

d'Entremont, Rue du Léman 29, 1920 Martigny

Suspension de la procédure de faillite DECORETA AG

Débiteurs:

DECORETA AG Printanière, 1907 Saxon Suisse

Date de l'ouverture de la faillite : 16.09.2019

Date de suspension: 02.03.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 1'500.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai: 10 jours

Fin du délai: 23.03.2020

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont Stéphane Maramigi, Substitut Rue du Léman 29 1920 Martigny